

sition, dans toute la province, n'est donc que de 459.

Voilà les produits du "gerrymander". Des quarante députés à la législature provinciale du Manitoba, M. Greenway compte 35 partisans."

Ce ne sont pas là les fruits de ce que l'on appelle "gerrymander", mais bien du scrutin uninominal tel qu'il est pratiqué en ce pays. A chaque élection générale, on observe le même résultat, qu'il y ait ou remaniement des circonscriptions électorales ou non. Nous avons, en 1890, publié un travail où nous établissions qu'à toutes les élections générales de cette province depuis 1867, la majorité populaire avait été frustrée, quo souvent même la majorité de l'électorat s'était vue en minorité dans le Parlement.

C'est-à-dire que le régime électoral enfantin qui prévaut au Canada viole systématiquement le principe fondamental des sociétés constitutionnelles : la suprématie des majorités. Il ne faut pas s'attendre à autre chose avec un damier électoral comme le nôtre, où dix voix peuvent élire dix députés quand 1000 voix n'en élisent parfois qu'un seul.

Dans les pays plus avancés, on a imaginé divers moyens très ingénieux pour assurer l'équitable représentation des majorités et des minorités : tels sont le scrutin de liste ou plurinominal, et le scrutin cumulatif. Ici, on ne paraît guère s'inquiéter des droits de l'électorat. Aussi le système politique tout entier, vicieux par la base, laisse-t-il énormément à désirer.



LES FALSIFICATIONS ALIMENTAIRES

Existe-t-il des lois préventives sur cette matière?—Oui, nous répond-on, mais ces lois n'existent à vrai dire que sur le papier ; la plupart sont lettre morte, parce qu'elles sont insuffisamment promulguées. On les ignore, ou l'on affecte de les ignorer, et l'autorité elle-même semble les tenir sous le boisseau. Elle croit avoir rempli son devoir quand elle a distribué chaque année au commerce quelques maigres bulletins spéciaux indiquant les principales constatations des laboratoires d'analyses établis dans les principales villes.

C'est là une situation intolérable, et nous croyons que le gouvernement devrait utiliser davantage les nombreux journaux de commerce du pays pour mettre le commerce et les consommateurs en garde contre les falsifications de plus en plus répandues. Un précis clair et net de la loi, comme notre gouvernement provincial a fait récemment pour les lois sur la sécurité et l'hygiène des édifices publics et des établissements industriels, ferait certainement un bien énorme.

Un chimiste, qui a pendant plusieurs années fait des analyses consciencieuses sur les produits alimentaires, nous a communiqué des faits révoltants. Ce qui se vend sous le nom de gingembre moulu ne contient souvent que 15 % de gingembre, avec addition de poivre rouge et d'une forte proportion de terre glaise pulvérisée pour rectifier la couleur. C'est au lait froûté qu'on peut attribuer 75 % des décès de jeunes enfants ; cependant, on réussit encore à déjouer l'inspection ordinaire au lactomètre, en donnant la densité réglementaire, par une addition de magnésie, à un mélange où la crème et le gras ne figurent que dans de très faibles proportions. Le café en grains lui-même n'est parfois que des pois moulus et pressés. L'acide pyroligneux, extrait du bois et tout à fait impropre aux usages domestiques, est souvent vendu pour du vinaigre. Cette fraude a gagné les conserves alimentaires ; hier encore, on nous faisait voir dans le commerce des fèves au lard apprêtées au saindoux, des sardines à l'huile préparées avec des huiles grossières.

Une réforme s'impose à plus d'un point de vue : la santé et la morale publiques, l'intérêt du consommateur, comme celui du producteur de bonne foi, l'exigent. Il n'est pas besoin de longues dissertations pour démontrer que l'état de santé du corps humain dépend beaucoup de la nature des aliments, et que l'état moral et intellectuel de l'individu dépend aussi de son état physique. La falsification des aliments est donc un véritable crime ; elle prépare des générations de phthisiques et de rachitiques, une population déprimée et abâtardie. Les fraudes de ce genre, tolérées par l'Etat, sont une école de démoralisation publique.

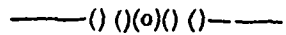
La responsabilité de l'Etat en ces matières est donc des plus graves. Le progrès industriel est tel dans notre siècle, les procédés de fabrication se sont tellement multipliés, que pour l'individu il est devenu extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de tracer la ligne exacte qui sépare les substances alimentaires altérées de celles qui sont pures. Force lui est donc de se remettre de ce soin sur l'autorité constituée pour des fins de protection générale.

Le bon marché même d'un article ne saurait excuser son défaut de pureté. Le pauvre comme le riche a droit à une nourriture saine. Pour atteindre cet objet, il faut à tout prix des lois rigoureuses non pas seulement sur le papier, mais rigoureusement appliquées, décrétant la confiscation de toute marchandise vendue sous un nom usurpé.

Il y a des lois prohibitives, des laboratoires ça et là, mais à quoi sert tout cet

arsenal s'il n'est pas mis en œuvre ! Voici le point faible, d'après nos informations. L'Etat laisse aux particuliers toute la responsabilité, il compte sur la délation, et si nous sommes bien renseignés, n'agit même pas toujours quand il est ainsi mis en demeure. Nous prétendons que l'initiative appartient à l'Etat en ces délicates matières. La falsification des aliments étant un attentat à la santé, souvent même à la vie des administrés, c'est l'Etat qui devrait se porter accusateur, comme dans les causes de vol ou de meurtre. Le législateur qui fera amender la loi et prévaloir cette opinion, dont la justice nous paraît irréfutable, aura bien mérité de tous ses concitoyens.

Comme nous nous proposons de faire une étude particulière de cette grave question, nous serons reconnaissant à nos lecteurs pour toute information qu'ils voudront bien nous communiquer.



CUBA

Au moment où les patriotes de Cuba luttent plus vigoureusement que jamais pour délivrer leur pays du joug européen, quelques données sur la Perle des Antilles ne manqueront pas d'intérêt.

Cuba est une île oblongue mesurant 600 milles de longueur, sur une largeur variant de 21 à 111 milles, ce qui donne une superficie de 43,000 milles carrés. Dans cet étroit espace est concentrée une diversité de richesses naturelles telles qu'on n'en trouve nulle part ailleurs sous le soleil. Le sol, partout fécond, produit de terre jusqu'à l'ananas. On en tire de colossales quantités de sucre et de tabac. Il y a d'immenses forêts d'acajou et d'autres bois précieux. Sur les hauteurs, on cultive tous les produits de la zone torridée ; dans les vallées, les plus savoureux fruits des tropiques. Les mines de fer, de cuivre et de manganèse y abondent. Tout autour de l'île, il y a des centaines de havres profonds. Il y règne un été perpétuel ; la température moyenne des mois les plus chauds ne dépasse pas 84° ; celle des saisons froides 72° ou 73°.

La population normale est de 1,700,000 composée de près de 1,000,000 créoles de descendance espagnole, 10,000 blancs étrangers, 44,000 Chinois et 500,000 noirs. En général, cette population est insouciante et peu laborieuse ; mais la production graduelle du capital américain était en train de révolutionner l'île, lorsque qu'est survenue l'insurrection de 1895 qui dure encore.

Les deux grands produits de Cuba sont le sucre et le tabac, qui rapportaient à l'Etat un mal an 85,000,000 pesos (dollars) avant la guerre. Les autres sources de revenus

sont les produits...
 Lo so...
 est inep...
 tiles, la...
 pieds de...
 Au p...
 peut-êtr...
 que cott...
 du Golf...
 Carab...
 immobr...
 gnes et...
 divisé...
 ziale, f...
 Christop...
 populati...
 de la pro...
 port, en...
 annuelle...
 Cuba c...
 ports de...
 Havane...
 nas, Mat...
 Malguel...
 Santiago...
 Santa Cr...
 Broa. Il...
 la plupart...
 compter...
 torrents d...
 Les énc...
 l'Espagne...
 indiquent...
 en retire...
 rection pr...
 que dirige...
 Gomez coi...
 rent asse...
 nime la j...
 arait av...
 érieuse au...
 américain...
 opportuni...
 applicatio...
 Am... que...
 e continen...
 estement s...
 on fait de...
 nsurrection...
 point de vu...
 on décisiv...
 indépenda...
 NE PRA...
 EN MA...
 Nous vou...
 concordat o...
 yer en ple...
 question...
 er récalcitr...
 t à tant d...
 fait offrir...
 us de sa cr...
 arangemer...
 La jurispr...